



CIRCULAIRE DE RENTREE 2024/2025
MATERNELLE et ELEMENTAIRE
Ecole Le Devoir St Charles
secretariat.ecole.ledevoir@saintcharles71.fr

Chers parents,

C'est avec beaucoup de joie que nous nous préparons actuellement à accueillir vos enfants pour cette nouvelle rentrée scolaire. Nous espérons que vous passez un bel été et que vous êtes reposés et en bonne santé. Voici quelques informations pour la rentrée scolaire.

RENTREE SCOLAIRE le Lundi 2 septembre 2024 à 8h30 pour les classes élémentaires à 9h pour les classes maternelles

Les portes vitrées et le portail de la rue Bridet seront ouverts à 8h15.

- Les listes des classes seront affichées en salle de motricité vendredi 30 août à 17h. Il ne sera procédé à aucun changement de classe. La constitution des classes est le fruit d'un très lourd travail de concertation en équipe en fonction des besoins des enfants et des équilibres de classe.
- Les parents des enfants de maternelle sont invités à accompagner leur enfant en classe dès 9h ; ceux de Toute Petite Section et Petite Section pourront rester jusqu'à 9h15 (le 1^{er} jour seulement).
- Les parents des élèves de CP sont autorisés à accompagner leur enfant jusqu'à la classe le jour de la rentrée.
- Les parents des élèves de primaire pourront accompagner leur(s) enfant(s), le jour de la rentrée uniquement, sur la grande cour jusqu'à l'appel et la prise en charge par les enseignants.

FOURNITURES SCOLAIRES

Pour rappel, la liste du matériel est disponible sur notre site internet : www.saintcharles71.fr dans la page de notre école dans l'onglet « informations pratiques »

ORGANISATION PEDAGOGIQUE :

Chef d'Etablissement : Mme Christelle REMOND

MAT1 : Mme Leticia CHALOYARD et Véronique, ASEM

MAT2 : Mme Emma COHEN et Sandra, ASEM

MAT3 : Mme Catherine BERTHET (L/J) et Mme Elise FELGUEIRAS (M/V), avec Sylvie, ASEM

MAT4 : Mme Emeline SOTTON et Annie, ASEM

MAT5 : Mme Amanda BECHE et Céline, ASEM

CPA/CE2 : Mme Valentine BLANCHE

CP B : M Dominique MURRONE

CE1A : Mme Christelle VERDOT (M/J) et Céline SORET (L/V)

CE1B : Mme Catherine PORTE

CE2A : Mme Séverine DUFOULEUR (L/V) et Céline SORET (M/J)

CM1A : Mme Laëticia FONTAN (M/V) et Mme Sylvie COULON (L/J)

CM1B : M Christophe GAUTHIER (L/M/V) et Nathalie SAVOURET (J)

CM1C : Mme Océane BOULICAULT

CM2A : Mme Frédérique FAUDOT

CM2B : Mme Alix JONINON

Dispositif RASED : Mme Sandrine THOMAS (M/V) et Mme Elise FELGUEIRAS (L/J)

Dispositif ULIS : Mme Ophélie PUAUD

Secrétariat école : Mme Christine CHAUDRON (secretariat.ecole.ledevoir@saintcharles71.fr) 03.85.45.83.39 (le matin seulement et pas le mercredi)

Surveillantes et restauration : Mmes Nathalie ZEISSER, Isabelle GRAND, Margot BEDNARZYK, Marie-France CHAPELLE

Pastorale : Mme Marie Christine LECAT (mc.lecat@saintcharles71.fr)

ANGLAIS

En maternelle, CP, CE1, CE2 : Mme Wendy Sharp

En CM1, CM2 : Mme Fabienne Cretin

HORAIRES

CLASSES

Maternelle : 8h30-8h45 : accueil échelonné
8h45 à 11h30 : classe
13h15 à 16h30 : classe

Elémentaire : 8h30-8h45 : accueil échelonné
8h45 -11h45 : classe
13h15- 16h30 : classe

8h30 : ouverture des portes vitrées et du portail rue Bridet

TEMPS MERIDIEN

11h30 : sortie des maternelles par la salle de motricité

11h45 : Sortie des CP (entrée vitrée)

Sortie des CE et CM : rue Pierre Bridet (**fermeture du portail à 11h55**)

OUVERTURE de l'entrée vitrée à 13h10 (fermeture à 13h20)

GARDERIE DU MATIN

De 7h30 à 8h30 : entrée par la salle de motricité

8h15 entrée possible par la salle de motricité sans facturation

SORTIE DES CLASSES : 16h30

- pour les MAT 4 et 5 en salle de motricité
- Par l'entrée vitrée pour les maternelles 1-2-3
- Dans la cour de la maternelle pour les CP
- Par le portail rue P. Bridet pour les élémentaires

Les élèves ne sont pas autorisés à sortir seuls, pendant les horaires scolaires, même avec une autorisation parentale. Les élèves des classes élémentaires ne sont pas autorisés à venir chercher leurs frères et sœurs à la maternelle. Les enfants qui sortent seuls doivent bénéficier d'une autorisation parentale et sortiront par la salle de motricité. S'ils attendent leur famille devant l'école, ils attendent calmement sur le muret. L'école décline toute responsabilité en cas d'accident.

GARDERIE SOIR

16h30-17h : Goûter/Récréation

17h : garderie (maternelles) et étude (élémentaires) (temps facturé)

17h-17h30 : étude pour les élèves de CP à CM2. L'étude se déroulera pour tous au rez-de-chaussée du bâtiment H

(près du portail de la rue Bridet)  Les parents ne sont pas autorisés à reprendre les enfants en étude de 17h00 à 17h30.

De 17h à 18h25, les parents passent par la salle de garderie pour récupérer les enfants.

18h25 : fermeture : merci de respecter les horaires par égard pour les personnels.

RESTAURATION

Les repas sont payables d'avance par règlement bancaire sur Ecole Directe, selon le régime auquel votre enfant est inscrit. **Les inscriptions se font au plus tard à 8h45 et tout repas commandé est dû.**

ASSURANCE

Votre enfant doit être assuré pour couvrir les dommages causés à autrui (**responsabilité civile des parents**), les dommages subis par l'enfant au cours d'un accident doivent être couverts par **l'assurance individuelle accident** souscrite individuellement : **les deux attestations** doivent être remises au secrétariat **pour le 10 septembre** sans quoi votre enfant ne pourra plus participer aux activités proposées (sorties, cantine, EPS, péri-scolaire, etc.)

LIVRETS de COMPETENCES

En **maternelle**, le cahier de réussite est généré depuis EDUCARTABLE, vous le signerez à la fin de l'année scolaire.

En **élémentaire**, 3 fois par an vous accédez au livret de compétences via votre code EDUCARTABLE; n'oubliez pas de valider par une signature électronique. **Vous procéderez vous-même à l'archivage numérique des bulletins.**

RENCONTRES AVEC LES ENSEIGNANTS

Les enseignants et le chef d'établissement vous recevront, sur rendez-vous (à demander via les cahiers de liaison) ou EDUCARTABLE. Une réunion de rentrée pour les parents sera organisée courant septembre.

Christelle REMOND
Le chef d'Etablissement

Informations administratives à conserver :

- Les chèques sont à rédiger à l'ordre de **l'OGEC Saint Charles**
- **Ecole directe : uniquement pour la comptabilité**
- Horaires du secrétariat :
8h00-12h45 (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- Mail du secrétariat : secretariat.ecole.ledevoir@saintcharles71.fr : absences, certificats de scolarité, attestations de sorties, demandes courantes, etc.
- Mail de la direction direction.ecole.ledevoir@saintcharles71.fr

Calendrier année scolaire 2024-2025

Accueil des nouveaux élèves et leurs familles	Vendredi 30 août de 16h à 17h
Rentrée scolaire	Lundi 2 septembre – 8h30 (élémentaires) et 9h (maternelle)
Photos individuelles et fratrines	26 et 27 septembre 2024
Photos de classe	Jeudi 17 avril 2025
Festival du livre	Du lundi 14 au jeudi 17 octobre ; goûter d'automne le mardi à 16h30
Vacances de la Toussaint	du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre inclus
Journée pédagogique	Mardi 12 novembre : pas de classe, pas de garderie
Vacances de Noël	du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier inclus
Carnaval	Vendredi 21 février
Vacances d'hiver	du samedi 22 février au dimanche 9 mars
Vacances de printemps	du samedi 19 avril au dimanche 4 mai
Jeudi 8 mai	férié
Vendredi 9 mai	Journée britannique
Pont de l'Ascension	du mercredi 29 mai au dimanche 1 ^{er} juin inclus
WE de Pentecôte	du samedi 7 au lundi 9 juin inclus
Vacances d'été 2024	le jeudi 3 juillet après la classe Journée pédagogique le vendredi 4 juillet : pas de classe, pas de garderie. Rentrée scolaire 2025 : lundi 1 ^{er} septembre 2025

Absences :

Toute absence se doit d'être justifiée (**à minima par un message écrit sur EDUCARTABLE**). Nous devons avoir une **trace écrite**, un appel téléphonique ne suffit pas.

Les élèves doivent être présents sur le temps scolaire et que **les vacances ne peuvent pas être anticipées** au motif de convenances personnelles, à l'exception de motifs légitimes (mariages, enterrements, ...). Ces absences portent préjudice au suivi scolaire des élèves et désorganisent la classe. Nous vous remercions de bien vouloir respecter le calendrier ci-dessus.

Tout abus sera signalé à l'Inspecteur de Circonscription et au DASEN et pourra donner lieu à la non-réinscription d'un élève l'année suivante.

Ecole Le Devoir Saint Charles
3, rue du Général Giraud
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03.85.45.83.35
secretariat.ecole.ledevoir@saintcharles71.fr
www.saintcharles71.fr